



Vos valeurs sont capitales !

**Les nôtres aussi...
Optimisons nos actions**

**Notre entreprise a le statut de sarl Scop.
Société Coopérative et Participative**

Les salariés associés de l'entreprise apportent et détiennent la majorité du capital ...

Le projet collectif prime sur les intérêts individuels : Chaque salarié associé dispose d'une voix à l'assemblée générale pour décider des stratégies de l'entreprise et élire le dirigeant de la coopérative.

Notre capital est un moyen pour entreprendre, investir et pérenniser les emplois, pas pour spéculer.

La répartition des bénéfices est équitable : une partie reste dans l'entreprise et devient impartageable (les réserves), l'autre partie est répartie en participation entre les salariés.

Nos emplois et notre activité sont ancrés sur notre territoire : la délocalisation n'a pas de sens pour les salariés associés. Une société coopérative ne peut être achetée.

Chaque année, le Ministère du Travail vérifie que l'entreprise respecte les règles légales qui s'appliquent aux Scop.

En plus d'être un prestataire compétent,
nous sommes une entreprise citoyenne,
ce qui se traduit par :

- + de formation
- + de responsabilité
- + d'équité
- + de solidarité
- + d'implication

Citoyen dans l'entreprise = citoyen dans la vie

Impliqués dans leur entreprise, les salariés associés le sont tout autant dans leurs environnements : développement durable par nature.

En France, plus de **2000 entreprises sont des sociétés coopératives** dont 200 œuvrant dans l'ensemble des métiers de la communication (www.lacom.coop)

L'Atelier Coopératif

ZAC du Tourail
Coustellet
84580 OPPEDE
Tél. 04 32 52 93 70

latelier@latelier.coop
www.latelier.coopératif